



# CENTRALE CANINE

CLUB FRANCAIS DU BRAQUE ALLEMAND  
Prise en la personne de son Président  
Monsieur ALAIN COMMERGNAT  
10 BOURNAZEAU  
23000 ST FIEL

Aubervilliers, le 02/04/2024

## APPEL A CANDIDATURES

Monsieur le Président,

L'Assemblée Générale de la Société Centrale Canine se tiendra le 24 mai 2024 à 10 heures, au Novotel Paris Centre Tour Eiffel – 61 quai de Grenelle 75015 Paris.

L'ordre du jour est, notamment, l'élection des administrateurs aux quatorze postes à pourvoir à raison de :

- Cinq représentants des Associations Canines Territoriales (collège Associations Canines Territoriales)
- Six représentants des Associations de Race concernées (collège des associations de race) pour les groupes suivants :
  - Berger de races françaises
  - Berger de races étrangères
  - 2<sup>ème</sup> groupe
  - Chiens d'arrêt continentaux
  - 8<sup>ème</sup> groupe
  - 10<sup>ème</sup> groupe
- Trois membres à titre individuel (collège des individuels) désignés par des Associations Canines Territoriales ou des associations de race.

Il est interdit, sous peine d'irrecevabilité à tout poste, de se présenter pour plusieurs collèges.

Une association affiliée peut soutenir deux candidats à condition qu'ils ne se fassent pas concurrence :

(une Association Canine Territoriale peut soutenir un candidat à un poste dans le collège « Associations Canines Territoriales » et un candidat à titre individuel ;  
une association de race peut soutenir un candidat à un poste dans le collège « association de race » et un candidat à titre individuel).

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE  
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26  
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE  
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00  
[www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr)





# CENTRALE CANINE

**Vous êtes responsable de la bonne diffusion à tous les adhérents de l'association que vous présidez de cet avis d'appel à candidatures** pour pourvoir ces quatorze postes et les conditions de recevabilité ci-dessous.

## Recevabilité des candidatures :

Les dossiers des candidats doivent être **reçus** avant le **30 avril 2024**, sous peine d'irrecevabilité, quelle que soit la cause du retard, au siège de la Société Centrale Canine à l'adresse suivante : 155 avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers cedex, exclusivement par courrier postal A.R. ou suivi, ou par dépôt à l'accueil contre reçu, aux heures d'ouverture, soit de 9 heures à 16 heures, sous enveloppe cachetée **à l'attention de la « Commission des Elections »**.

Les télécopies et les courriels ne sont pas valides.

Tous les candidats, y compris les membres sortants doivent :

- Préciser le siège brigué ;
- Produire une décision récente du Comité de l'association qui accorde son soutien.
- Être citoyen d'un pays européen adhérent à la FCI ;
- Adresser un dossier composé
  - d'une photo d'identité récente,
  - d'un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois,
  - d'une déclaration sur l'honneur affirmant n'avoir jamais été condamné pour mauvais traitement aux animaux ni sanctionné par la Société Centrale Canine ou par l'un des membres affiliés
  - et éventuellement une profession de foi ne dépassant pas une page format A4

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

**Le Président**  
**Alexandre BALZER**